SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Shérif le Vendredi 26 Novembre 1909 d'une propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant le No Municipal 916 rue Derbigny entre les rues Dumaine et St Philippe

L. E. Rabouin vs John E. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,052. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privileges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartiennent situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No 207 borné par les rues Derbigny, St Philippe Dumaine et Clairborne, désigné par la lettre A sur un certain plan dûquel une copie est annexé pour référence à un acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville le 25 mai 1869, lequel dit lot de terre mesure vingt huit pieds, dix pouces et une ligne et demie de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, et ledit lot de terre est aussi désigné par la lettre A sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville, daté avril 1886 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme Jeanne Barelle et al. passé pardevant Charles G. Andry, anciens notaire en cette ville le 28 mai 1886. Les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre sont désignées par le No 916 rue Derbigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Roger Menner, avocat pour le demandeur.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Vente par le Shérif Vendredi, le 26 novembre 1909, d'un magnifique Site de valeur pour bâtir.

(50 x 120.)

Formant l'encoignure des rues State et Chestnut (dans l'Ilet borné par la rue Camp et la ligne supérieure de Hurstville).

Newell Tilton et als vs Mme Mary Goldsmith Tutrice de Pearl Tilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 91,150—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendus, lus et signés en Cour ouverte le 15 octobre 1909, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 17, borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure de Hurstville. Lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux et mesurent chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure des rues State et Chestnut.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour les demandeurs.

Joseph Leibenschlager, avocat pour la défenderesse

22 oct—22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Clara et Deuxième (dans l'Ilet borné par les rues Magnolia et Première).

August Caabaud vs St Matthew's Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,204 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 novembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 379, désignés comme lots 9 et 10, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Clara sur cent vingt-et-un pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles le lot No 9 formant l'encoignure des rues Clara et Deuxième et est de plus borné par les rues Magnolia et Première d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, le 3 avril 1846.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry G. Stewart, avocat pour le demandeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 6 12 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 91,329 — Division E—Attendu que Philip Ford a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Ford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—F. A. Lambert, avocat.

4 nov—4 5 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de 5 Vaches et de 2 Chevaux

Milan Morgan Company, Limited, vs F. E. Munch & Son.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,088—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 novembre 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 13 novembre 1909, à 11 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux connus des rues, Holly Grove et Quinces Septième District,

5 Vaches.

2 Chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff & H. G. Morgan, avocats pour la demanderesse

10 nov—10 11 13 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les numéros municipaux 731 et 733 rue Aline entre Tchoupitoulas et Annonciation

Mme Mary Taggart vs Mme T. Fahrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88,459—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 2 décembre 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre dans le Sixième District dans l'Ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Delachaise et Tchoupitoulas, désigné comme le No 9 et mesurant trente et un pieds trois pouces de face à la rue Aline, trente et un pieds deux pouces, deux lignes de large dans le fond, cent quarante huit pieds neuf pouces, quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 8 et cent quarante six pieds quatre pouces et une ligne de profondeur sur le lot 10.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kansas, avocats pour la demanderesse

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Drouet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Ago

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 91,070— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. R. Ker avocat pour le demandeur.

30 oct—30—nov 5 12 19 26—déc 1 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,228—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne Troisième, maintenant Elm et Zimple d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. G. Bondonneau, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante cinq pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10 le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dan Delspit, Hart & Davey, avocats du demandeur.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif Vendredi, 26 Novembre 1909, d'une Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 627 rue Johnson, entre la rue St-Pierre et la Promenade Carondelet

Mme Vve Jules Marcellin vs Alida Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,680—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné par le No 7 sur un plan de O. A. De Armas de cette ville, daté du 29 janvier 1867 et déposé dans le bureau de Octave De Armas, notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine quarante neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Johnson, trente pieds de profondeur sur la ligne vers la rue St-Pierre, cinquante-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond, vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne vers la Promenade Carondelet et six pieds un pouce sur une ligne oblique formant l'extrémité de cette dernière ligne de profondeur à la rue Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ben Daly, avocat pour la demanderesse.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 25 26

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets a nesse bonne, avec demande modérée et prix élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100 à 200
Bons chevaux de trait	75 à 125
Chevaux communs	50 à 60
Mulets de ville	150 à 175
Extra heavy	200 à 250
Mulets pour habitations sucrières	125 à 15
Mulets de coton	95 à 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur améliorées du Troisième District.

1ère Propriété Nos 2616 et 2618 rue Bourgogne, entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

2ème Propriété No 700 rue Mandeville, coin de la rue Royale.

John B. Patorno vs Joseph Lopipolo

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 91,120—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, le 2 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne (autrefois Grape), Dauphine (autrefois Grandehommes), Port et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot numéro dix huit de l'Ilet numéro huit, sur un plan de Joseph Pilié, daté du 9 février 1845, et déposé pour références dans les registres de F. de Armas, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur

2me Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No municipal 162, borné par les rues Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine ladite portion de terre étant désignée par la lettre J et mesurant en mesure américaine, trente six pieds dix pouces et quatre lignes de face sur la rue Mandeville, sur cent pieds, dix pouces et six lignes de profondeur et de face sur la rue Royale, ces deux rues en formant le coin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

TERMES ET CONDITIONS

POUR VENTE DE LA PREMIERE PROPRIETE

1. Au comptant pour payer la réclamation du demandeur, disons, la somme de $566.66 2/3 avec 7 0/0 d'intérêt par an à dater du 4 septembre 1907 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le principal et l'intérêt dudit montant, et sur le principal et l'intérêt du billet devant être assumé (ainsi qu'il est ci-dessous indiqué) les frais et charges de procès et de vente et les taxes (s'il y en a) dues sur ladite propriété.

2me. L'acquéreur, jusqu'à concurrence du montant de son enchère devra assumer le paiement d'un billet de $566.66 2/3 (concurremment avec la réclamation du demandeur) daté du 4 sept. 1907, payable trois ans après date et portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à complet paiement—garanti par lien de vendeur et hypothèque sur ladite propriété comme par acte passé pardevant E. M. Stafford, notaire le 4 sept. 1907.

3me. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, au comptant.

LA VENTE DE LA SECONDE PROPRIETE AU COMPTANT.

Les acquéreurs respectifs devront, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ph. J. Paterno, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 1 2

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREENPARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.